

Préparation au concours d'animateur – INTERNE et 3^{ème} VOIE

Catégorie B

Date prévisionnelle du concours	21 septembre 2023
Centre(s) de gestion organisateur(s)	CDG 56

Pour connaître les conditions précises d'inscription, les dates d'inscription et le contenu des épreuves, consulter le site internet du centre de gestion.

L'inscription à un examen ou un concours est indépendante de l'inscription à la préparation. Cette démarche doit être effectuée personnellement par l'agent auprès de l'organisme organisateur (Centre de gestion).

Modalités d'accès à la préparation

Pour être prise en compte, toute inscription doit être validée par l'autorité territoriale.

L'éligibilité de l'agent à l'examen ou au concours envisagé est à vérifier par la collectivité ou l'agent auprès du Centre de gestion organisateur avant l'inscription à la préparation.

La préparation est ouverte à tous les agents inscrits. Néanmoins **un test d'orientation obligatoire** permettra à l'agent de se situer par rapport aux exigences attendues et déterminera **le parcours de formation préconisé** pour l'agent : **entrée directe en préparation**, ou suivi d'une **formation tremplin**, ou orientation préalable vers un **autre parcours**.

Organisation de la préparation

Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte (alternant des temps de formation en présentiel et à distance), **toutefois celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance** si les conditions sanitaires l'exigeaient.

Date limite d'inscription à la préparation	15 février 2022
Conditions préalables pour participer au test, au tremplin et à la préparation	L'agent doit disposer d'un temps dédié à la formation et d'un équipement adapté : poste individuel avec connexion internet, micro et webcam
Test d'orientation à distance	22 ou 29 mars 2022 matin
Si orientation en formation tremplin avant la préparation	Septembre à novembre 2022 (7 jours dont 2 à distance)
Calendrier de la préparation	Mars à septembre 2023
Durée de la formation	8 jours en présentiel – 7,5 jours à distance

Les modules de formation

	 En présentiel	 Estimé à distance
Apprendre en autonomie	1 jour	0,5 jour
Appropriation des connaissances	2 jours	4 jours
Méthodologie et entraînement à l'écrit	3 jours	2,5 jours
Entretien avec le jury	2 jours	0,5 jour

Coûts de formation

La délégation régionale de Bretagne assure la prise en charge de l'organisation pédagogique et matérielle des formations de préparations concours et examens.

Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge du stagiaire ou de sa collectivité.

Contacts :

Inscription et test : nathalie.pillier@cnfpt.fr

Préparation : nathalie.ryo@cnfpt.fr